

## JOURNEE DE FORMATION « TROUBLE DE LA VOIX ET SURMENAGE VOCAL »

Organisée dans le cadre du  
**DISPOSITIF PREVENTION SUIVI DES PROFESSIONNELS DE LA VOIX**  
par l'association Recherche pour la Voix et la Déglutition avec le soutien  
de la MGEN

Lundi 15 Avril 2013

Organisateurs : Unité de la voix et de la déglutition du CHU de Toulouse & l'association Formation et Recherche pour la Voix et la Déglutition, avec le soutien de la MGEN

Public concerné : Orthophonistes, Médecins généralistes et spécialistes

Nombre de places : 40 personnes

Objectifs de la formation :

- connaître les données épidémiologiques concernant le malmenage vocal
- connaître les hypothèses physiopathologiques du dysfonctionnement et en déduire les facteurs de risque
- apprendre à mettre en place les stratégies pour réduire la chronicisation des troubles liés au malmenage
- savoir organiser la prise en charge
- savoir conseiller l'ensemble des professionnels autour de la personne exposée
- savoir organiser la surveillance

Intervenants :

- Hôpital Universitaire de Barcelone : Dr Cori CASANOVA (Médecin Phonnatre) Barcelone -
- Unité Voix et Déglutition du CHU de Toulouse : Dr Virginie WOISARD-BASSOLS (ORL Phonnatre), Dr Sabine CRESTANI (ORL Phonnatre), Dr Muriel WELBY-GIEUSE (ORL Phonnatre), Mme Michèle PUECH (Orthophoniste)
- Phonnatre libérale : Dr Muriel WELBY-GIEUSE
- Orthophonistes libéraux : P. BETRANCOURT, C. RIVES
- MGEN: M.J. DIANOTTI
- ARPA : J.L. COMORETTO
- Médecins de prévention : Dr ROULANT-COSTES

## PROGRAMME DE LA JOURNEE

08H30 : Accueil des participants

09H00 : Surmener, malmener....

*Dr V. Woisard*

09H30 : Quand et comment intervenir ?

*Dr S. Crestani*

10H00 : Quelles modalités d'action ?

*Dr M. Welby*

10H30 : Pause

11H00 : Tables rondes sur les contraintes des professionnels

*Dr S. Crestani, Dr M. Welby, M.J. Dianotti, J.L. Comoretto, Dr Roulant.*

12H30 Repas

14H00 : Ateliers

A1 : Recherche des facteurs de risques : jeux de rôle - l'analyse du geste vocal en situation écologique *Dr S. Crestani, 1 orthophoniste*

A2 : Comment organiser la surveillance - Analyse d'un cas clinique de malmenage *Dr V. Woisard, 1 orthophoniste*

16H00 : Ateliers

A2 : Comment organiser la surveillance - Analyse d'un cas clinique de malmenage *Dr V. Woisard, 1 orthophoniste*

A1 : Recherche des facteurs de risques : jeux de rôle - l'analyse du geste vocal en situation écologique *Dr S. Crestani, 1 orthophoniste*

18H00 : Pause

## **CONFERENCE GRATUITE**

18H30-19H30 : La prise en charge médicale du professionnel de la voix

*Dr Cori Casanova, médecin phoniatre - Barcelone*

## **Coût de la formation :**

150 euros / contrat individuel de formation (exercice libéral)

300 euros / convention de formation (exercice salarié)

30 euros / convention de formation (étudiants orthophonistes)

## **Lieu de formation :**

Hôpital Larrey – CHU de Toulouse, 24 chemin de Pourville, 31059 TOULOUSE Cedex 9  
Amphithéâtre de l'hôpital (niveau -2)

**Contact inscription et information : Antidote Organisation, 2bis Allées François Verdier 31000 Toulouse – Tél : 05 61 48 18 26  
sbraun@antidote-organisation.com**



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### TROUBLE DE LA VOIX ET SURMENAGE VOCAL

*Lundi 15 Avril 2013*

Madame, Monsieur .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

Souhaite participer à la journée de formation « Trouble de la voix et surmenage vocal »  
du Lundi 15 Avril 2013

**Coût de la Formation\*** : 150 euros / contrat individuel de formation (exercice libéral)

300 euros / convention de formation (exercice salarié)

30 euros / convention de formation (étudiants orthophonistes)

\*(repas et document de travail : clé usb compris)

**Merci de cocher les cases vous concernant**

Inscription en tant que libéral(e) par **contrat individuel de formation**.  
Versement de 150 euros par chèque libellé à l'ordre de : « Formation et Recherche  
pour la Voix et la Déglutition » Paiement 30 % à l'inscription soit 45 euros, la  
totalité de la somme sera exigible avant le **15/03/2013**  
**Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du règlement.**

Inscription par **convention de formation** entre l'association et l'établissement  
(nom, adresse et téléphone de l'établissement)

.....  
.....  
.....

Je ne suis pas adhérent à l'association.  
Je joins un chèque de 10 Euros pour ma cotisation (adhésion illimitée).

Je suis adhérent(e) à l'association.

**Contact et envoi des inscriptions+règlement :**  
Antidote Organisation  
2Bis Allées François Verdier 31000 Toulouse  
email : [sbraun@antidote-organisation.com](mailto:sbraun@antidote-organisation.com)  
Tél : 05 61 48 18 26 (Sandra Braun)